**POINT PRESSE DU MINISTÈRE DES POSTES ET DE L’ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

**Lomé, le 04 Septembre 2017 -**Le Ministère des Postes et de l’Économie Numérique, fait le point sur ses différentes activités du mois d’Août 2017.

**Le 11 août**, Le Fonds des énergies durables pour l’Afrique (SEFA) hébergé par la Banque Africaine de Développement a approuvé un don de 975.000 dollars en faveur du projet présidentiel « CIZO ».

Ce projet dont le volet opérationnel sera conjointement porté par le Ministère des Postes et de l’Economie Numérique et celui des Mines et de l’Energie, vise à étendre l’accès à l’électricité à plus de 2 millions de togolais (300.000 foyers) au cours des cinq prochaines années, par la mise à disposition de kits solaires individuels payés de manière échelonnée via des porte-monnaie mobiles. Grace à ces kits, les populations togolaises pourront accéder à une électricité propre, fiable et de qualité à partir de 100 FCFA/jour.

« CIZO » repose sur deux piliers phares à savoir : (i) la mise en œuvre d’une plateforme informatique nationale destinée à agréger les fonctionnalités de paiement instantané (DESCO, MNO) et la collecte de données sur les besoins énergétiques de la population, leurs habitudes de consommation et leur solvabilité et (ii) le renforcement de capacités pour assurer les services de vente, l’installation et la maintenance des kits solaires dans les zones rurales.

Le lancement d’une phase pilote qui permettra de déployer 200. 000 kits, est prévue pour le 4ème trimestre 2017. La mise en œuvre globale du projet nécessite un investissement de plus de 68 milliards sur 5 ans, et sera essentiellement financée par des capitaux privés.

**Du 16 au 18 août,** le personnel du ministère a pris part à une formation sur l’utilisation du réseau intranet de l’institution. Ce réseau basé sur la solution américaine eXoPlatform vise à créer un écosystème digital au sein du ministère. Il sera désormais l’outil de travail principal du personnel.

Cette plateforme créée à l’image d’un réseau social vient numériser l’ensemble des tâches accomplies chaque jour par le personnel. Du traitement des courriers en passant par les réunions jusqu’à la gestion du personnel, aucune action n’est oubliée. Cet outil permettra aux employés du ministère d’être plus performants, plus efficaces et plus organisés dans l’accomplissement de leurs tâches.

Au cours de la formation, les participants ont été formés aux différents usages de la plateforme et sur ses avantages. La formation a également permis à l’équipe technique du ministère de collecter les observations des utilisateurs afin de personnaliser au mieux la plateforme par rapport à leurs besoins.

La mise en place de cet outil rentre dans le cadre du processus de modernisation de l’administration dans lequel s’est lancé le Togo. Il rejoint les initiatives déjà opérationnelles comme le réseau de fibre optique e-Gouv qui connecte 560 bâtiments publics de la capitale à l’internet haut débit ou encore le site www.service-public.tg qui fournit aux citoyens toutes les informations utiles sur les démarches administratives.

Le ministère des Postes et de l’Economie Numérique est la première institution de l’Etat à implémenter cet outil qui devrait bientôt s’élargir aux autres ministères et institutions de la République.

**Le 23 août**, le Hashtag (#) ce symbole qui permet de marquer des mots clés sur internet et devenu populaire grâce à Twitter a célébré ses 10 ans. Pour l’occasion, le ministère est revenu a rappelé les 3 hashtags qui permettent de suivre l’actualité technologique au Togo. Il s’agit de : **#Tgtech,** **#InnovTogo** et **#Tech228**.

**Le 29 août**, le ministre des Postes et de l’Economie Numérique Cina Lawson a rencontré une trentaine de filles bénéficiaires du Programme d’excellence académique et du leadership. Ce programme porté par le Ministère de l’Action sociale, accompagne les jeunes filles ayant réussi leurs examens de baccalauréat avec des mentions honorables. Ces dernières proviennent de toutes les régions du Togo.

Lors de la rencontre, le ministre a félicité les bénéficiaires pour leur réussite et les a exhorté à redoubler d’efforts pour la suite de leur cursus. Elle a rappelé l’importance du leadership féminin et le rôle de la femme dans la société Togolaise.

Ce fut également l’opportunité pour ces jeunes filles de découvrir le ministère, ses activités et d’échanger sur les origines de l’Internet et l’importance de cet outil. Très Sensible aux questions liées à la jeune fille dans les TIC, la ministre a émis son vœu de voir ces jeunes filles apprendre à coder.

**Le 30 aout**, le ministère a organisé un atelier d’échanges entre les acteurs de l’écosystème numérique togolais sur l’élaboration de la nouvelle Déclaration de politique du secteur pour la période 2018-2022 qu’il a initié avec le concours de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de cette démarche qui se veut participative, un expert mandaté par le Ministère a rencontré les différents acteurs (institutions, opérateurs, fournisseurs de services et les associations de consommateurs) du secteur. Ces rencontres ont permis de faire l’état des lieux et d’évaluer la mise en place de la précédente politique sectorielle 2011-2015.

L’atelier a été l’occasion de présenter aux acteurs, les résultats issus des analyses de ces premières rencontres. Ces résultats portent essentiellement sur la réforme du cadre réglementaire et le renforcement de la régulation, la dynamisation des marchés, le développement des infrastructures et le renforcement de l’utilisation des TIC par la population.

Des réflexions ont été également menées par l’ensemble des acteurs sur les axes et les orientations de la nouvelle politique sectorielle 2018-2022.

La Déclaration de Politique du Secteur de l’Economie Numérique est le document directeur qui définit les orientations stratégiques du gouvernement dans le développement de l’Economie Numérique au Togo.

L’élaboration dudit document s’inscrit dans la vision du Chef de l’état de faire du Togo un hub technologique dans la sous-région en facilitant l’accès des TIC aux citoyens. Il s’ajoute aux nombreuses mesures réglementaires prises par le Ministère des Postes et de l’Economie Numérique dans ce sens à l’instar de la loi relative aux communications électroniques (LCE), celle relative à l’orientation sur la société de l’information, ou encore celle portant liberté d’accès à l’information et à la documentation publiques.

**Contact Presse** : [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg)

**Le Ministère des Postes et de l’Economie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l’Etat dans les domaines des postes et de l’économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l’information et de la communication (TIC) en vue de l’émergence du secteur de l’économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l’Economie Numérique.

**Toute l’équipe du ministère vous souhaite un très bon mois de Septembre.**